



Wattisère

Rapport d'activité 2023 de la SAS Wattisère

Ce rapport d'activité couvre la période du 3ème exercice la SAS Wattisère, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Elle a été marquée par la première facturation liée à la production des 4 installations réalisées dans l'année précédente, et par un changement de Présidence.

Nos installations photovoltaïques :

Nos 4 premières installations photovoltaïques ont produit un total de 154 669kwh.

- St Quentin sur Isère (toiture de la médiathèque), avec ses 141m² de panneaux, a représenté une production totale annuelle de 28 151 kWh
- Cras (toiture du bâtiment municipal mis à disposition de l'association Aplomb), avec 170m² de panneaux, a produit 44 435 kWh sur l'année
- Chasselay (toiture de la Salle des Fêtes), pour une surface de 155m² de panneaux a été productive à hauteur de 36 835 kWh
- Varacieux (toiture de la Halle Père bleu) a représenté une production de 45 248kWh pour 175M² de panneaux

Cela a donné lieu à la première facturation au titre de nos contrats de revente en Obligation d'Achat auprès d'EDF OA, et donc une recette de 17226€.

Les futurs projets photovoltaïques :

Tout au long de l'année, nous avons continué la prospection et l'étude de potentielles nouvelles réalisations photovoltaïques, sur une douzaine de toitures publiques ou privées. Comme toujours, les incertitudes techniques, économiques ou parfois juridiques ont relégué certains projets. Mais 2 à 3 de ces projets sont en bonne voie. L'un d'entre eux peut être annoncé, il s'agit de l'équipement de la toiture de la salle des fêtes de Cognin les Gorges, pour lequel les démarches administratives sont terminées et dont les travaux devraient démarrer en juillet. Les autres seront probablement à plus longue échéance, fin 2024 ou début 2025. Nous ne manquerons pas d'en informer les actionnaires au cours de l'année.

Les autres évolutions :

L'autoconsommation individuelle ou collective devenant des sujets prégnants, nous avons continué à mener nos investigations, réflexions et formations sur le sujet.

Nous avons évolué sur nos positions sur le sujet, notamment sur l'ACC (Autoconsommation collective) qui dans un premier temps avait été rejetée car présentant de trop grandes complications administratives et de gestion.

L'expérience de centrales villageoises pionnières, l'évolution des textes, l'apparition d'offres logiciel permettant la collecte des informations... tous ces points nous font dorénavant aborder le sujet plus sereinement et l'envisager sérieusement pour un projet à l'étude. D'où la proposition de modification des statuts afin que Wattisère puisse devenir PMO (Personne morale Organisatrice).

Nous continuons également à promouvoir la sobriété énergétique, au moyen de notre participation au collectif bas carbone (CoBaCa), et aux autres moyens de productions énergétiques renouvelables (Forestener, énergie bois)

La vie interne de la société :

A la suite de notre AG en avril 2023, nous avons accueilli 2 nouveaux conseillers élus au CG, mais plusieurs membres n'ont pas souhaité renouveler leur participation par manque de disponibilités, le nombre de membres du CG est donc actuellement de 11 (le maximum de 15 étant prévu dans nos statuts). Il est essentiel que le CG soit composé d'un grand nombre de personnes, actives et pouvant apporter leur contribution sur l'une ou l'autre des missions à remplir pour que la SAS vive et se développe. Le sang neuf est toujours apprécié. Les nouveaux membres prennent peu à peu leurs marques et participent à la réflexion et aux décisions au cours de l'année.

La SAS Wattisère comptait au 31 décembre 2023 83 actionnaires, pour un capital social de 54950 €. Soit 3 actionnaires de plus qui nous ont rejoint spontanément, en dehors de tout appel public à financement. Le Conseil de Gestion s'est réuni à 4 reprises en 2023, et 7 lettres d'information ont été adressées à nos associés.

Comme le prévoient nos statuts, le Conseil de Gestion sera renouvelé par 1/3 à l'AG. 3 membres actuels du Conseil sur les 11 seront donc sortants, par tirage au sort, et des nouveaux conseillers (7 maximum) seront donc élus par l'assemblée, les membres sortant par tirage au sort ayant la possibilité de se représenter immédiatement.

A ce jour un associé s'est porté candidat pour être membre du Conseil de Gestion, sa présentation est dans les documents de l'AG. Les tirés au sort seront connus prochainement. Les candidatures restent possibles jusqu'au 8 avril par mail à contact@wattisere.fr. Les votes par correspondance sont limités à cette date également pour des raisons d'organisation de l'AG.

Merci.

la Présidente.